

SOMMET DE LA
FRANCOPHONIE**Mulroney
aurait dû
attendre**

Jacques Bouchard

■ La participation du gouvernement du Québec au Sommet de la francophonie n'aura finalement que peu d'incidence sur la campagne électorale en cours. Pas plus d'ailleurs que l'éventualité de la création d'un Commonwealth de la francophonie pourra être un élément majeur lors des législatives françaises de mars 86.

Tout au plus, le président socialiste François Mitterrand, et son premier ministre, Laurent Fabius, s'il est toujours en poste à ce moment, pourront-ils prétendre qu'ils ont fait avancer ce dossier. D'abord en donnant une réponse favorable à une préoccupation de certains pays africains et d'autre part en acceptant un compromis permettant à Ottawa et à Québec d'avoir droit au chapitre.

La précédente administration française, sous la gouverne de Valéry Giscard-d'Estaing, avait utilisé fort habilement la querelle canadienne entretenue par Pierre Trudeau et René Lévesque au sujet de la définition du rôle de chacun à ce sommet pour bloquer la tenue de cette réunion.

Le départ de ces principaux acteurs a sans contredit favorisé ce nouveau pacte de non-agression du gouvernement conservateur de Brian Mulroney à l'endroit du Québec. Cette « collaboration » a été reçue comme une bénédiction des dieux par le premier ministre péquiste Pierre Marc Johnson qui demande aux électeurs de donner un troisième mandat à sa formation politique.

La tenue de ce premier Sommet de la francophonie internationale s'inscrit d'ailleurs dans les préoccupations politiques du chef de l'État français. Mitterrand est reconnu comme un ardent partisan de la croisade de la francophonie internationale, contrepoids nécessaire dans un monde anglo-saxon.

Un rôle mineur

La nouvelle entente intervenue entre La France et Ottawa concernant la participation du Québec, annoncée à la fin de la semaine dernière en pleine confrontation électorale, est loin cependant d'être un « statut spécial » accordé au gouvernement de La Belle province comme certains ont voulu le laisser croire.

Tout au plus a-t-on décidé d'accorder aux gouvernements du Québec et à celui du Nouveau-Brunswick un statut de participant. Un privilège de « figuration » qui avait déjà été reconnu au sein de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones depuis plusieurs années. Sans plus.

Le premier ministre libéral de l'époque, Robert Bourassa, avait été l'un des artisans de cette entente au sein de l'ACCT au début des années 70 alors qu'il avait été largement appuyé par les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay et de l'Élysée au moment où Georges Pompidou assumait la fonction présidentielle.

Cette reconnaissance du statut du Québec comme gouvernement participant à ce Sommet était attendue depuis longtemps. Mais il n'était pas nécessaire d'en faire un événement électoral.

Déjà en janvier

Dès le mois de janvier, en effet, Bernard Landry, alors ministre du Commerce extérieur, avait annoncé que le Québec obtiendrait le statut de gouvernement participant au Sommet de la francophonie.

M. Landry avait fait état de ce « déblocage » à la suite d'une longue rencontre avec le ministre des Affaires extérieures, Joe Clark.

Ambassadeur du Canada à Paris, Lucien Bouchard avait reçu un mandat en priorité. Soit celui de régler dans les plus brefs délais avec les autorités françaises la question de la participation du Québec à cette rencontre de la francophonie prévue pour février.

Un haut fonctionnaire du Canada, de même qu'un membre très influent de l'entourage de M. Mulroney, confiaient au titulaire de cette chronique à la fin du mois d'octobre que c'était chose pratiquement faite.

À toute fin utile, ce n'était un « secret » pour personne. Les libéraux du Québec espéraient tout au plus que le gouvernement du Canada aurait la délicatesse d'attendre après le résultat des élections du 2 décembre avant d'annoncer cette « nouvelle ».

Sujet controversé

Le moins qu'on puisse dire, c'est que la décision de M. Mulroney de raviver cette délicate question en pleine campagne électorale n'est pas des plus opportunes. Il aura beau dire, il aurait pu attendre.

D'ailleurs la création de ce commonwealth traîne en longueur depuis plusieurs années. L'idée avait d'abord été lancée par l'ex-président du Sénégal, Léopold Senghor. Dans un premier temps, il favorisait la création de ce « Club » de la francophonie qui aurait permis à certains pays africains, dont le sien, de se démarquer encore davantage de la colonisation « parisienne » toujours omniprésente. Dans cette perspective, on exigeait que le Québec y obtienne le statut de gouvernement participant.

C'était une revendication de trop, mais qui tombait bien pour l'Élysée. Cela avait permis à Giscard d'Estaing de prendre ses distances « diplomatiques » face à ce projet. La France prétextant ne pas vouloir être au centre d'une nouvelle polémique intérieure canadienne avait utilisé cette raison pour remettre le Sommet à plus tard. Ce qui permettait au gouvernement français de garder un œil ouvert sur ses anciennes colonies, sans risque d'ingérences extérieures.

Mais comme le Québec n'aura pas grand chose à dire, pas plus que le Nouveau-Brunswick, le gouvernement canadien représentant la majorité anglophone n'aura pas intérêt à jeter de gros cailloux dans la marre. Les Français peuvent donc dormir sur leur deux oreilles.